Quatorzième Année. — N° 1848 UN NUMERO : 15 CENTIMES. Lundi 20 Décembre 1869.

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ROUBAIX :
Trois mois. . . . . 12 f. »
Six mois. . . . . 23 »
Un an. . . . . 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX

Le Nord de la France :
Trois mois. . . . . 13 f.
Six mois. 26
Un an. 52

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES : 25 centimes.
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée.
A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'*Economie* ; A BRUXELLES, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 19 DÉCEMBRE 1869

Dans la séance d'hier du Corps législatif, M. Mony a déposé une demande d'interpellation ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de demander au Corps législatif l'autorisation d'interpeller le Gouvernement 1° Sur l'ensemble de notre système financier en ce qui concerne l'exécution des travaux publics ; 2° sur la nécessité et l'urgence d'assurer à bref délai, le complément de ces travaux par voie d'emprunt ; 3° Et sur la possibilité d'appliquer au dégrèvement de certaines des taxes les plus lourdes pour le travail, l'économie annuelle que la mesure proposée assurera à nos budgets. »

M. Mony a fait en outre cette proposition :

« J'ai l'honneur de proposer au Corps législatif d'émettre le vœu

» Que par modification du sénatus-consulte en date du 25 décembre 1852, article 4,

» Il soit fait retour à la législation de 1833 et de 1845 en matière de concessions de travaux publics et qu'aucune aliénation du domaine public ne puisse avoir lieu qu'en vertu d'une loi.

Dans cette même séance, et après une discussion à laquelle ont pris part MM. Berard, Durfort de Civrac, Peyrusse, Tachard, Picard, Jules Favre et Genteur, l'élection de M. Ch. Le Roux (Deux-Sèvres) a été validée par assis et levé.

L'élection de M. de Rivoli a été validée sans discussion.

Les nouvelles étrangères sont peu importantes si l'on en excepte celles de Vienne qui nous représentent la situation comme assez tendue entre le cabinet et le Reichstag, par suite des bruits erronnés de crise ministérielle, qui continuaient à circuler, et celles qui nous viennent de Washington où la discussion dans la Chambre des Représentants a abordé entre autres questions graves, celle d'une répudiation de la dette nationale proposée par un député démocrate et qui a été condamnée par 122 voix contre une seule.

Le Cabinet espagnol vient de présenter divers projets de loi relatifs à des réformes dans l'administration de la justice civile et criminelle, à l'organisation de la Cour de cassation et du notariat, à l'abolition de la peine de l'exposition publique et à l'établissement du mariage civil.

J. REBOUX.

LA POLITIQUE NOUVELLE DE LA FRANCE

par l'un des 91, des 45, des 116 (1)

(Deuxième Article)

Qu'est-ce que la centralisation ? A cette question qu'il se pose l'auteur de la *Politique nouvelle* répond que c'est la négation plus ou moins complète de la liberté. Il part de là pour affirmer, avec raison, qu'on s'efforcera vainement de concilier le gouvernement parlementaire avec la centralisation ; ces deux termes sont contradictoires. Il ne faut pas songer à établir un régime libéral, — impérial ou autre, — sans qu'on ait, au préalable, réprimé les abus si nombreux de la centralisation. L'insuffisance du libéralisme théorique et pratique du gouvernement est, de l'aveu de tous, chose acquise, les fractionnements de la Chambre actuelle en sont la preuve, et jamais la tendance du pays à s'administrer lui-même, n'a été mieux indiquée, mieux caractérisée, que par les programmes du centre gauche et du centre droit. Et vraiment quelles garanties trouver dans la liberté de la presse, la liberté de réunion, la responsabilité ministérielle, si ces conquêtes libérales ne sont point corroborées par le gouvernement du pays par le pays;

Et la liberté de la presse ? est-elle possible sans une large décentralisation ? C'est ce que démontre avec une netteté de vues, une clarté remarquable, M. Kolb-Bernard. Car la force des choses, le pouvoir seul agissant, seul responsable, est, et doit être le point de mire de toutes les récriminations, de toutes les attaques. En cette occurence, à qui sera confiée la répression des délits de la presse ? Aux magistrats ? Mais la magistrature participe, par son organisation au système de centralisation qui pèse sur le pays, partout, elle pourra être soupçonnée, à tort ou à raison, d'une excessive condescendance pour le pouvoir, et cependant, comme la femme de César, elle veut et doit être à l'abri de tout soupçon. Dans ces conditions, l'autorité de la chose jugée aura-t-elle la sanction de l'opinion publique ? Sera-ce au jury que seront déférés les délits de presse ? Mais le jury pourra-t-il toujours revendiquer pour lui, l'appui de la conscience publique ? En sortira-t-il toujours ? Voici ce qu'en pense l'auteur de la *Politique nouvelle* :

« Dans un pays fractionné par les révolutions et amorti dans sa vitalité collective » par le système de la centralisation, il n'existe même pas, à l'égard de ces délits, une » opinion publique. »

Le vrai remède, selon M. Kolb-Bernard, « c'est de créer dans le pays même la répression morale, » c'est de faire cesser l'isolement du pouvoir, et « de faire sortir de « l'administration du pays par le pays la « pleine et entière puissance de l'opinion publique, intelligente et éclairée, devant laquelle la pensée mauvaise de l'écrivain « s'arrête ou reste impuissante. »

Ces réflexions s'appliquent aussi à la liberté de réunion et à la responsabilité ministérielle.

Les partisans d'un régime libéral se rejettent trop souvent, pour donner quelque satisfaction à des plaintes et à des réclamations incessantes, sur une pratique plus libérale des institutions existantes, c'est-à-dire des lois et réglements dans la sphère desquels se meut l'action du Corps législatif. Sans doute l'esprit avec lequel sont pratiquées les institutions d'un pays est pour beaucoup dans les résultats qu'on en peut attendre ; mais cet esprit a-t-il été libéral jusqu'ici et M. Kolb-Bernard n'est-il pas fondé à réclamer des réformes sincèrement et vraiment libérales ? Et pour ne dire qu'un mot de la responsabilité ministérielle, peut-on dire sérieusement qu'elle existe à un degré quelconque ? Et quoi peut consister la responsabilité d'hommes politiques qui se contredisent à vingt-quatre heures de distance ?

L'idée dominante de l'auteur de la *Politique nouvelle* nous paraît avoir été celle-ci : montrer la nécessité de la décentralisation, non-seulement au point de vue de la bonne gestion des intérêts locaux, mais surtout au point de vue de l'intérêt général. A chaque page de la brochure de M. Kolb-Bernard, on s'aperçoit que telle a été sa préoccupation. Si la cause de la décentralisation a fait des progrès considérables dans ces derniers temps, il s'en faut de beaucoup qu'il n'y ait plus rien à tenter en sa faveur. La question est toujours pendante, et longtemps encore, cela est à craindre, elle aura besoin de toute la bonne volonté et de tout le dévouement des publicistes libéraux pour être bien comprise des masses.

Certes, cette cause si attachante et si importante de la décentralisation ferait de notables progrès si, plus souvent des travaux dans le genre de celui que vient de publier M. Kolb-Bernard, la popularisaient, en captivant l'opinion publique.

Quelques chapitres sont consacrés à l'exposition des conditions générales de la décentralisation. Partout dans ces pages, marquées au coin du bon sens le plus lumineux, on voit percer l'homme pratique. Dirons-nous que nous avons été très-heureux de nous rencontrer en parfaite communauté de vues et d'idées avec l'honorable écrivain, en ce qui touche à réorganisation de la commune, du canton, du département, de la province et sur la liberté de l'enseignement ? Nous reprendrons quelque jour ces idées que le *Journal de Roubaix* n'a cessé de soutenir, et nous en ferons l'objet de sérieuses études. Mais il faut nous résigner à effleurer seulement les chapitres les plus intéressants. Nous ne pouvons cependant laisser passer le chapitre intitulé : *Le suffrage universel direct et la centralisation*. Nous en conseillons la lecture à ceux qui prétendent — et en cela même ils plaident les circonstances atténuantes, — que la pratique des candidatures officielles n'est pas aujourd'hui ce qu'elle était en 1857 et même en 1863. Est-ce sérieux ? N'est-il pas avéré, — (ne le voyons-nous pas assez, hélas ! depuis l'ouverture des Chambres ?...) — que la pression administrative dans les élections s'est affichée en 1869 avec plus d'audace et de violence que dans les élections précédentes ? Qu'elle a été plus fiévreuse, plus abusive que jamais, et, comme diraient ceux qui admirent ce système, plus perfectionnée ?

L'auteur de la *politique nouvelle* a fait bonne justice des candidatures officielles en démontrant avec une netteté remarquable à quel point l'intervention du pouvoir central dans les élections est dangereuse pour la conservation tout aussi bien que pour la liberté. Ce sont ces candidatures qui sèment et entretiennent constamment la défiance entre le pouvoir et ce grand parti libéral et conservateur qui est devenu aujourd'hui le pays tout entier. Heureusement que les électeurs savent de mieux en mieux mesurer l'énorme distance qui les sépare des candidats officiels ou officieux : on n'ignore plus maintenant que ces derniers, même lorsqu'ils pensent être libéraux, ne veulent que la liberté sans garanties, tandis que le pays veut la liberté avec des garanties.

La liberté avec des garanties ! Toute la *Politique nouvelle* de M. Kolb-Bernard est là. L'honorable écrivain demande de *véritables libertés politiques et administratives*, et c'est la conclusion de la partie de sa brochure qui traite de la politique intérieure.

Le travail du député du Nord se termine par une « digression, » comme le dit l'avant-propos, sur la politique extérieure, digression dont le but est de revendiquer pour la direction des affaires étrangères, comme pour celle des affaires intérieures les principes traditionnels de la France, c'est-à-dire une politique qui soit à la fois conservatrice et libérale.

Voici les conclusions de la *Politique nouvelle* :

« A l'intérieur, déploiement calme, mais » résolu des véritables libertés politiques et » administratives, se développant sans hésitation et sans lenteur comme sans précipitation et sans emportement : la stabilité » avec le progrès.

» Et l'extérieur : la paix voulue avec sincérité et sans arrière pensée. Et, si la » guerre s'imposait, une guerre de réparation » s'appuyant sur le droit et la justice, le » respect pour les petites nationalités comme » pour les grandes. »

Nous comptons bien que la *Politique nouvelle de la France* aura de nombreux lecteurs : nous l'espérons, car tout le monde sait aujourd'hui ce qu'est la liberté et ce qu'elle offre de garanties morales et de sécurité matérielle à un pays; tout le monde sait aussi ce qu'est le despotisme, et, qu'elqu'en soit l'origine et la couleur, ce qu'il renferme de dangereux pour ceux qui l'appliquent comme pour ceux qui le subissent.

Nous souhaitons vivement que ceux qui veulent sincèrement, sans arrière-pensée la liberté, que tous les hommes qui reconnaissent la liberté comme indispensable à la marche d'un état politique régulier s'entendent pour faire triompher ce principe dans les réformes demandées par la *Politique nouvelle* que M. Kolb-Bernard voudrait voir inaugurer en France.

Il y aurait un optimisme aveugle à croire que la situation politique, telle que l'ont faite les récentes réformes, a satisfait le pays.

Loin de là, le succès relatif des candidatures indépendantes, si on les compare à celles de 1863, et, plus que tout cela, l'obligation même où se sont trouvés presque partout, et où se trouvent encore, en ce moment au Corps législatif, les candidats officiels d'accentuer leurs principes de libéralisme, est une preuve manifeste du sentiment qui pousse la nation vers un régime politique faisant la part plus grande et plus sérieuse à la liberté. Ne pas le voir, c'est se refuser à l'évidence.

Donc, il y a pour tout citoyen, soucieux de ses droits et de ses libertés, le devoir, nous dirons plus, l'obligation de seconder, dans la mesure du possible, un homme, qui, comme M. Kolb-Bernard s'est voué au triomphe des idées conservatrices et libérales.

On peut toujours, la tête haute, suivre les conseils d'un membre du centre gauche qui fut des 91, des 45 et des 116.

CH. NAREL.

(1) Paris, librairie Poussielgne, rue Cassette, numéro 23.

Revue de la Presse

Enfin ! la voilà ! Et cette fois, c'est bien elle ! Salut à la *Marseillaise* du citoyen Rochefort ! La nouvelle feuille a paru hier à Paris.

Voici quelques extraits du premier-Paris du journaliste-député :

« En présence d'une situation nouvelle, il faut nécessairement des journaux nouveaux. La *Marseillaise* ne vient pas renforcer ceux qui existent, elle essaiera de remplacer ceux qui sont occupés à rendre l'âme. Il y a seulement trois ans, le *Siècle*, l'*Avenir national*, l'*Opinion*, le *Temps* et les autres feuilles de cette gamme avaient le don de remuer tous les cœurs en publiant quelques commentaires ingénieux sur un *Jamais* de M. Rouher. Aujourd'hui qu'un ministre parle, qu'il se taise, qu'il rappelle les mauvais jours de 48 ou les beaux jours de 52, qu'il dise comme l'a fait naïvement M. Forcade, avant-hier à la tribune :

» La preuve que nous avons donné la liberté de la presse, c'est que nous sommes en train de vous la retirer. »

» Que le gouvernement s'indigne de ce que le citoyen Raspail et moi nous ayons accepté le mandat impératif des mains du peuple qui est honnête, et que lui, qui ne l'est pas, l'impose à ses candidats officiels ;

» Que les commissaires de ce même gouvernement barbotent dans la vérification des pouvoirs, et passent comme des écuyers de l'Hippodrome à travers les ronds de papier qu'on élève partout devant eux sous forme de protestations électorales ;

» Qu'ils prouvent que c'est par le moins préparé des hasards que le préfet, blâmé officiellement par la Chambre, a été, le lendemain de l'élection blâmable, élevé de la troisième à la première classe ; et que les maires dans les soupières desquels on a trouvé, sur vingt-trois votants, quatre-vingts bulletins au nom du candidat patroné, ont été fortuitement décorés à la suite d'un orage, par un singulier effet de la foudre ;

» Tous ces incidents auraient fait naguère encore, la joie des lecteurs de M. Guéroult et les choux gras des abonnés de M. Neftzer. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 20 Décembre 1869.

— 20 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

VII

GEORGES A HENRI.

(suite.)

« Une visite ! » me dis-je en apercevant les vitres qui flambaient ; et, comme il me plaisait d'être seul, ce soir-là, je me permis un petit mouvement d'humeur. En approchant j'entendis les sons doux et voilés d'un de ces orgues de création nouvelle, qui font pénétrer la musique partout. Je demandai au valet de chambre s'il y avait du monde.

« Personne, me répondit-t-il ; madame est seule. »

Je montai.

Christine était assise devant l'orgue : elle jouait des mélodies suédoises en s'accompagnant à demi-voix. J'entrai sans bruit et j'écoutai.

Après avoir effleuré, comme pour essayer les octaves, les touches d'ébène et d'ivoire, elle s'arrêta un instant, posa sa tête dans sa main, comme pour recueillir ses souvenirs ou sa pensée ; puis, frappant deux ou trois accords, elle chanta, mais si doucement, et avec quel charme profond ! ce lied populaire :

Perdus tous deux dans la steppe infinie !

que nous avions entendu ensemble en traversant le lac Clara, le soir où, pour la première fois, je lui parlai d'amour.

Je n'eus pas le courage de la laisser finir et je m'élançai vers elle en lui disant : « Merci ! chère âme, merci ! » Elle se retourna tout émue et vint à moi la main ouverte et le sourire aux lèvres.

« Il y a longtemps, me dit-elle, que j'aurais voulu vous faire cette surprise ; mais croiriez-vous qu'il n'y avait pas un orgue dans tout Stockholm ? J'ai dû faire venir celui-ci de Hambourg. Voilà pourquoi vous avez attendu. »

Que répondre à cela, Henri ? j'ai pris sa main, je l'ai baisée, et je l'ai forcée de se remettre à jouer et à chanter.

Sa voix, sans être puissante, et je l'aime mieux ainsi, est d'un timbre pur ; elle sonne comme l'argent, et, si je pouvais comparer les sons aux couleurs, je dirais qu'elle est limpide comme son regard elle a des notes : de cristal. Quant à l'expression, c'est une âme qui chante ! l'extase me prend quand je l'écoute ; la musique ouvre ses ailes blanches et nous emporte ! Jamais Christine ne m'avait paru plus belle que ce soir-là : elle avait ce front radieux que les peintres mystiques donnent à la sainte Cécile de la Légende dorée ; c'est le même œil, agrandi par l'extase ; le même visage, un peu allongé vers le bas, et sur lequel, quand on sait lire, on retrouve si bien la rêverie et la passion ; ses mains fluettes et ses doigts fins voltigeaient sur les touches émues, caressant l'instrument plutôt qu'elles ne le touchaient, et réveillant les notes endormies qui se levaient à son appel et montaient dans l'air, pareilles à un essaim d'oiseaux mélodieux, dont elle venait d'ouvrir la cage.

Comme elle achevait son chant, deux grosses larmes, qui tremblèrent un instant au bord de ses cils, ont coulé sur sa joue. Moi-même j'étais profondément ému.

« Christine, lui ai-je dit, il ne faut plus jouer ainsi : vous vous faites mal.

— Vous ai-je fait plaisir ? » m'a-t-elle répondu avec un adorable sourire.

Elle est là tout entière, mon ami ; c'est le même dévouement dans les petites choses et dans les grandes, le même oubli de soi et la même préoccupation de l'autre. Henri, tu vois maintenant qu'elle est Mme de Rudden ; tu peux juger si je dois m'attacher à elle. Je ne sais pas encore comment nous arrangerons notre vie ; mais ce que je sais, c'est que rien ne nous séparera l'un de l'autre. »

HENRI DE PIENNES A GEORGES DE SIMIANE.

« Tu tiens ton bonheur dans ta main : ne l'ouvre pas. Le bonheur a des ailes ; c'est un oiseau qui ne se pose jamais deux fois sur la même branche. Fais mettre les bans : je vais demander un congé ; je veux être le premier à saluer la comtesse de Simiane. J'aurais voulu t'écrire plus longuement ; mais tu ne lis pas les longues lettres, et je veux profiter, pour t'envoyer celle-ci, de l'occasion d'un certain M. Borgiloff, que j'ai beaucoup connu en Italie : il arrive de Florence et passe ici pour rejoindre la légation russe. Mon billet te sera peut-être remis par Mlle Nadège, sa fille, une brune aux yeux bleus, qui a fait tourner ici toutes les têtes. Au dernier bal de la cour, le galant roi Louis n'a regardé qu'elle. La douce Lola Montès a cassé trois cravaches le lendemain. »

CHRISTINE A MAÏA DE DJORN.

« Il a été retenu toute la matinée, et il dîne ce soir chez son ambassadeur. Si je n'étais allée moi-même à Stockholm, où nous nous sommes rencontrés *par hasard* (connais-tu ces *hasards-là ?*) je ne l'aurais pas vu aujourd'hui. Enfin, je l'ai aperçu : ce n'est pas une journée tout à fait perdue. Toutes mes minutes sont tellement prises, que je n'ai pas encore eu le temps de t'écrire depuis deux mois, à toi, ma meilleure, ma seule amie. Je n'ai, du reste, le temps de faire quoique ce soit. Rien ne remplit la vie comme le bonheur. Quand il est là, c'est lui ; et, quand il n'y est pas, c'est encore lui ! Tu vois que c'est lui toujours ! Le cher tiran m'a prise toute entière, et comme il m'a prise !

J'habite un véritable paradis terrestre planté par un Anglais, qui ne s'en jugeait pas digne, puisqu'il l'a vendu. Je n'y est pas encore rencontré de serpent, et je ne suis pas femme à l'écouter. Eve n'avait que seize ans ; c'est ce qui a perdu son pauvre Adam. Le mien n'a rien à craindre. M. de Simiane est le meilleur des hommes. Je ne sais si l'amour m'aveugle, mais il me semble la perfection en tout : il m'humilie, et je crois parfois que je le voudrais moins bon. C'est l'âme la plus tendre et la plus ardente.... et vraie surtout ! Il pourra bien ne plus m'aimer ; mais me tromper, jamais ! il en est incapable comme d'une lâcheté.

(La suite au prochain numéro).